

Extrait du registre des Délibérations de Monsieur le
 Président
 du **Syndicat Mixte Canche et Affluents (Symcóa)**

Réunion du 22 septembre 2014

L'an deux mille quatorze, le vingt-deux septembre à dix-huit heures, les Membres du Syndicat Mixte Canche et Affluents se sont réunis au 19 Place d'Armes à Hesdin, sous la présidence de Monsieur Bruno ROUSSEL, suite de convocation en date du 15 septembre 2014.

Etaient présents :

Madame **Florence RICART**, déléguée représentant la communauté de communes de l'Atrebatie ; Monsieur **Marcel LECLERCQ**, délégué représentant la communauté de communes de la région de Frévent ; Monsieur **Jean Claude HABERT**, délégué représentant la communauté de communes du Pernois ; Messieurs **Claude COQUART**, **Henri BOITEL**, **Serge MAGNIEZ** et **Marc RICART** représentant la communauté de communes des vertes collines du Saint Polois ; Madame **Pierrette DUEZ** représentant la communauté de communes des deux sources ; Messieurs **Daniel FASQUELLE** et **Jean Claude POURTAU** représentant la communauté de communes mer et terres d'Opale ; Monsieur **Sébastien BETHOUART** représentant la communauté de communes Opale Sud ; Messieurs **Philippe LEJOSNE**, **Alain CARLIER** et **Jean Claude DARQUE** représentant la communauté de communes 7 vallées com ; Messieurs **Bruno ROUSSEL** et **Daniel JUMEZ** représentant la communauté de communes du Montreuillois.

Absents excusés :

Monsieur **Maurice SOYEZ**, représentant la communauté de communes de l'Atrebatie ; Monsieur **Bernard BAYOT** représentant la communauté de communes 7 vallées com ; Monsieur **Thierry CAZIN** représentant la communauté de communes de Desvres Samer.

Autres présents :

Monsieur **Jean Charles BRUYELLE**,
 Président de la Commission Qualité.

Les membres présents représentant 13 voix, le quorum est atteint.

Election des membres de la Commission d'Appel d'Offre

Dans le cadre de l'élection des membres de la Commission d'Appel d'Offre, les membres de l'assemblée ont souhaité procéder au scrutin de liste afin de nommer 5 délégués titulaires et leurs suppléants. Une seule liste a été présentée. A l'unanimité les membres de l'assemblée ont souhaité élire cette liste au scrutin public.

Madame **Florence RICART** a voté Pour

Monsieur **Marcel LECLERCQ** a voté Pour

Monsieur **Jean Claude HABERT** a voté Pour

Monsieur **Claude COQUART** a voté Pour

Monsieur **Henri BOITEL** a voté Pour

Madame **Pierrette DUEZ** a voté Pour

Monsieur **Daniel FASQUELLE** a voté Pour

Monsieur **Jean Claude POURTAU** a voté Pour

Monsieur **Sébastien BETHOUART** a voté Pour

Monsieur **Philippe LEJOSNE** a voté Pour

Monsieur **Alain CARLIER** a voté Pour

Monsieur **Bruno ROUSSEL** a voté Pour

Monsieur **Daniel JUMEZ** a voté Pour

Sont élus avec treize voix Pour, les membres de la commission d'Appel d'Offre suivant :

Délégués titulaires	Délégués suppléants
Mr Lucien BONVOISIN	Mr Daniel FASQUELLE
Mr Philippe LEJOSNE	Mr Daniel JUMEZ
Mr Marcel LECLERCQ	Mr Alain CARLIER
Mr Claude COQUART	Mr Bernard BAYOT
Mr Christophe COFFRE	Mr Sébastien BETHOUART

Certifié exécutoire par le Président du comité syndical, compte tenu de la transmission en sous-préfecture, le et de la publication et de l'affichage le



REÇU LE

- 2 OCT. 2014

SOUS-PREFECTURE
 de MONTREUIL-sur-MER

Symcóa
 Agir ensemble pour la Canche et ses affluents

Extrait du registre des Délibérations de Monsieur le
Président
du Syndicat Mixte Canche et Affluents (Symcées)

Réunion du 22 septembre 2014

L'an deux mille quatorze, le vingt-deux septembre à dix-huit heures, les Membres du Syndicat Mixte Canche et Affluents se sont réunis au 19 Place d'Armes à Hesdin, sous la présidence de Monsieur Bruno ROUSSEL, suite de convocation en date du 15 septembre 2014.

Etaient présents :

Madame **Florence RICART**, déléguée représentant la communauté de communes de l'Atrebatie ; Monsieur **Marcel LECLERCQ**, délégué représentant la communauté de communes de la région de Frévent ; Monsieur **Jean Claude HABERT**, délégué représentant la communauté de communes du Pernois ; Messieurs **Claude COQUART**, **Henri BOITEL**, **Serge MAGNIEZ** et **Marc RICART** représentant la communauté de communes des vertes collines du Saint Polois ; Madame **Pierrette DUEZ** représentant la communauté de communes des deux sources ; Messieurs **Daniel FASQUELLE** et **Jean Claude POURTAU** représentant la communauté de communes mer et terres d'Opale ; Monsieur **Sébastien BETHOUART** représentant la communauté de communes Opale Sud ; Messieurs **Philippe LEJOSNE**, **Alain CARLIER** et **Jean Claude DARQUE** représentant la communauté de communes 7 vallées com ; Messieurs **Bruno ROUSSEL** et **Daniel JUMEZ** représentant la communauté de communes du Montreuillois.

Absents excusés :

Monsieur Maurice SOYEZ, représentant la communauté de communes de l'Atrebatie ; Monsieur Bernard BAYOT représentant la communauté de communes 7 vallées com ; Monsieur Thierry CAZIN représentant la communauté de communes de Desvres Samer.

Autres présents :

Monsieur Jean Charles BRUYELLE,
Président de la Commission Qualité.

Les membres présents représentant 13 voix, le quorum est atteint.

Représentation du Symcées à la Commission Locale de l'Eau

Suite aux élections municipales du printemps 2014, il est proposé aux membres de l'assemblée de désigner un membre au sein du conseil du Symcées afin de représenter notre structure au collège des élus de la Commission Locale de l'Eau.

Candidat : Monsieur Serge MAGNIEZ, délégué représentant la Communauté de Communes des Vertes Collines du Polois

Vote : 13 voix Pour

Monsieur Serge MAGNIEZ est nommé membre titulaire délégué représentant le SYMCEA

Certifié exécutoire par le Président du comité syndical, compte tenu de la transmission en sous-préfecture, le et de la publication et de l'affichage le



Symcées
Agir ensemble pour la Canche et ses affluents

REÇU LE

- 2 OCT. 2014

**SOUS-PREFECTURE
de MONTREUIL-sur-MER**

Extrait du registre des Délibérations de Monsieur le
Président
du Syndicat Mixte Canche et Affluents (Symcœa)

Réunion du 22 septembre 2014

L'an deux mille quatorze, le vingt-deux septembre à dix-huit heures, les Membres du Syndicat Mixte Canche et Affluents se sont réunis au 19 Place d'Armes à Hesdin, sous la présidence de Monsieur Bruno ROUSSEL, suite de convocation en date du 15 septembre 2014.

Etaient présents :

Madame **Florence RICART**, déléguée représentant la communauté de communes de l'Atrebatie ; Monsieur **Marcel LECLERCQ**, délégué représentant la communauté de communes de la région de Frévent ; Monsieur **Jean Claude HABERT**, délégué représentant la communauté de communes du Pernois ; Messieurs **Claude COQUART**, **Henri BOITEL**, **Serge MAGNIEZ** et **Marc RICART** représentant la communauté de communes des vertes collines du Saint Polois ; Madame **Pierrette DUEZ** représentant la communauté de communes des deux sources ; Messieurs **Daniel FASQUELLE** et **Jean Claude POURTAU** représentant la communauté de communes mer et terres d'Opale ; Monsieur **Sébastien BETHOUART** représentant la communauté de communes Opale Sud ; Messieurs **Philippe LEJOSNE**, **Alain CARLIER** et **Jean Claude DARQUE** représentant la communauté de communes 7 vallées com ; Messieurs **Bruno ROUSSEL** et **Daniel JUMEZ** représentant la communauté de communes du Montreuillois.

Absents excusés :

Monsieur **Maurice SOYEZ**, représentant la communauté de communes de l'Atrebatie ; Monsieur **Bernard BAYOT** représentant la communauté de communes 7 vallées com ; Monsieur **Thierry CAZIN** représentant la communauté de communes de Desvres Samer.

Autres présents :

Monsieur **Jean Charles BRUYELLE**,
Président de la Commission Qualité.

Les membres présents représentant 13 voix, le quorum est atteint.

Reconduction d'un poste de cantonnier de rivière

Contrat non titulaire à temps plein

(Article 3 alinéa 3 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984)

Afin de continuer à mettre en œuvre les travaux d'entretien et de restauration et compte tenu de la fin de contrat au 30 septembre prochain, il est proposé aux membres de l'assemblée de renouveler le contrat de cantonnier de rivière à temps plein ouvert par délibération le 7 septembre 2011 pour une durée de trois ans. Ce poste sera renouvelé pour une durée de trois ans à compter du 1^{er} octobre 2014.

Le financement de ce poste est prévu au budget primitif 2014.

VOTE DE L'ASSEMBLEE

Rapport adopté à l'unanimité

Certifié exécutoire par le Président du comité syndical, compte tenu de la transmission en sous-préfecture, le et de la publication et de l'affichage le

Symcœa
Agir ensemble pour la Canche et ses affluents



REÇU LE

- 2 OCT. 2014

SOUS-PREFECTURE
de MONTREUIL-sur-MER

Extrait du registre des Délibérations de Monsieur le
Président
du Syndicat Mixte Canche et Affluents (Symcœa)

Réunion du 22 septembre 2014

L'an deux mille quatorze, le vingt-deux septembre à dix-huit heures, les Membres du Syndicat Mixte Canche et Affluents se sont réunis au 19 Place d'Armes à Hesdin, sous la présidence de Monsieur Bruno ROUSSEL, suite de convocation en date du 15 septembre 2014.

Etaient présents :

Madame **Florence RICART**, déléguée représentant la communauté de communes de l'Atrebatie ; Monsieur **Marcel LECLERCQ**, délégué représentant la communauté de communes de la région de Frévent ; Monsieur **Jean Claude HABERT**, délégué représentant la communauté de communes du Pernois ; Messieurs **Claude COQUART**, **Henri BOITEL**, **Serge MAGNIEZ** et **Marc RICART** représentant la communauté de communes des vertes collines du Saint Polois ; Madame **Pierrette DUEZ** représentant la communauté de communes des deux sources ; Messieurs **Daniel FASQUELLE** et **Jean Claude POURTAU** représentant la communauté de communes mer et terres d'Opale ; Monsieur **Sébastien BETHOUART** représentant la communauté de communes Opale Sud ; Messieurs **Philippe LEJOSNE**, **Alain CARLIER** et **Jean Claude DARQUE** représentant la communauté de communes 7 vallées com ; Messieurs **Bruno ROUSSEL** et **Daniel JUMEZ** représentant la communauté de communes du Montreuillois.

Absents excusés :

Monsieur **Maurice SOYEZ**, représentant la communauté de communes de l'Atrebatie ; Monsieur **Bernard BAYOT** représentant la communauté de communes 7 vallées com ; Monsieur **Thierry CAZIN** représentant la communauté de communes de Desvres Samer.

Autres présents :

Monsieur **Jean Charles BRUYELLE**,
Président de la Commission Qualité.

Les membres présents représentant 13 voix, le quorum est atteint.

Participation du Symcœa au contrat individuel complémentaire santé et assurance maintien de salaire

Par délibération en date du 9 février 2009 et du 8 mars 2012, les membres de l'assemblée du Symcœa ont validé le principe de participation financière sur les contrats d'assurance maintien de salaire et complémentaire santé de ses agents titulaires et en contrat de droit public à hauteur de 25%.

Le décret n° 2011-1474 du 8 novembre 2011 relatif à la participation des collectivités territoriales et de leurs établissements publics au financement de la protection sociale complémentaire de leurs agents stipule que le règlement d'attribution de la participation financière doit répondre à des critères sociaux de solidarité en prenant en compte notamment le revenu des agents ainsi que leur situation familiale.

Compte tenu de ces éléments, et afin de se mettre en conformité, il est proposé aux membres de l'assemblée de modifier les critères de participation financière du Symcœa, le calcul ne se faisant plus directement à hauteur de 25% mais basé sur les revenus (Indice Majoré) et la situation familiale de l'agent :

MODE DE CALCUL COMPLEMENTAIRE SANTE	
INDICE	PARTICIPATION MENSUELLE
308-401	22,00 €
402-514	16,50 €
SUPERIEUR A 514	11,00 €

Participation majoré de 1/3 par enfant à charge et repris sur le contrat santé

MODE DE CALCUL ASSURANCE MAINTIEN DE SALAIRE	
INDICE	PARTICIPATION MENSUELLE
308-401	10,00 €
402-514	7,50 €
SUPERIEUR A 514	5,00 €

Il est précisé que le nouveau mode de calcul n'engage aucune augmentation du budget.

VOTE DE L'ASSEMBLEE

Rapport adopté à l'unanimité

Symcœa
Agrim ensemble pour la Canche et ses affluents



Certifié exécutoire par le Président du comité syndical, compte tenu de la transmission en sous-préfecture, le et de la publication et de l'affichage le

- 2 OCT. 2014

Extrait du registre des Délibérations de Monsieur le
Président
du **Syndicat Mixte Canche et Affluents (Symcésa)**

Réunion du 22 septembre 2014

L'an deux mille quatorze, le vingt-deux septembre à dix-huit heures, les Membres du Syndicat Mixte Canche et Affluents se sont réunis au 19 Place d'Armes à Hesdin, sous la présidence de Monsieur Bruno ROUSSEL, suite de convocation en date du 15 septembre 2014.

Etaient présents :

Madame **Florence RICART**, déléguée représentant la communauté de communes de l'Atrebatie ; Monsieur **Marcel LECLERCQ**, délégué représentant la communauté de communes de la région de Frévent ; Monsieur **Jean Claude HABERT**, délégué représentant la communauté de communes du Pernois ; Messieurs **Claude COQUART**, **Henri BOITEL**, **Serge MAGNIEZ** et **Marc RICART** représentant la communauté de communes des vertes collines du Saint Polois ; Madame **Pierrette DUEZ** représentant la communauté de communes des deux sources ; Messieurs **Daniel FASQUELLE** et **Jean Claude POURTAU** représentant la communauté de communes mer et terres d'Opale ; Monsieur **Sébastien BETHOUART** représentant la communauté de communes Opale Sud ; Messieurs **Philippe LEJOSNE**, **Alain CARLIER** et **Jean Claude DARQUE** représentant la communauté de communes 7 vallées com ; Messieurs **Bruno ROUSSEL** et **Daniel JUMEZ** représentant la communauté de communes du Montreuillois.

Absents excusés :

Monsieur **Maurice SOYEZ**, représentant la communauté de communes de l'Atrebatie ; Monsieur **Bernard BAYOT** représentant la communauté de communes 7 vallées com ; Monsieur **Thierry CAZIN** représentant la communauté de communes de Desvres Samer.

Autres présents :

Monsieur **Jean Charles BRUYELLE**,
Président de la Commission Qualité.

Les membres présents représentant 13 voix, le quorum est atteint.

Mission de maîtrise d'œuvre pour la reconquête environnementale des étangs municipaux d'Auchy les Hesdin et de Rollancourt

Pour faire suite à la décision des membres de l'assemblée accordant le marché au bureau Valétudes pour la mission de maîtrise d'œuvre dans le cadre de la reconquête environnementale des étangs municipaux sur les communes de Auchy les Hesdin et Rollancourt, il est proposé aux membres de l'assemblée de valider le plan de financement de la **phase 1 à hauteur de 22 890.00 TTC** et d'autoriser le Président à signer les conventions avec les deux communes concernées.

FINANCEURS	%	EUROS TTC
Agence de l'Eau	40	9156.00€
Région Nord Pas de Calais	40	9156.00€
Commune de Auchy les Hesdin	10	2289.00€
Commune de Rollancourt	10	2289.00€
Total	100	22 890.00€

Rappel montant du marché :

Phase 1 (étude, conception) : 22 890.00€

Phase 2 (travaux) : 19 710.00€

Total : 42 600.00€ TTC

Décision Modificative Budget Primitif 2014

Compte Recette : 45427 : 22 890.00€

Compte Dépense : 45417 : 22 890.00€

VOTE DE L'ASSEMBLEE

Rapport adopté à l'unanimité

Certifié exécutoire par le Président du comité syndical, compte tenu de la transmission en sous-préfecture, **REQUÊLE** de la publication et de l'affichage le



- 2 OCT. 2014

SOUS-PREFECTURE
de MONTREUIL-sur-MER

Symcésa
Agir ensemble pour la Canche et ses affluents

Extrait du registre des Délibérations de Monsieur le
Président
du Syndicat Mixte Canche et Affluents (Symcécia)

Réunion du 22 septembre 2014

L'an deux mille quatorze, le vingt-deux septembre à dix-huit heures, les Membres du Syndicat Mixte Canche et Affluents se sont réunis au 19 Place d'Armes à Hesdin, sous la présidence de Monsieur Bruno ROUSSEL, suite de convocation en date du 15 septembre 2014.

Etaient présents :

Madame **Florence RICART**, déléguée représentant la communauté de communes de l'Atrebatie ; Monsieur **Marcel LECLERCQ**, délégué représentant la communauté de communes de la région de Frévent ; Monsieur **Jean Claude HABERT**, délégué représentant la communauté de communes du Pernois ; Messieurs **Claude COQUART**, **Henri BOITEL**, **Serge MAGNIEZ** et **Marc RICART** représentant la communauté de communes des vertes collines du Saint Polois ; Madame **Pierrette DUEZ** représentant la communauté de communes des deux sources ; Messieurs **Daniel FASQUELLE** et **Jean Claude POURTAU** représentant la communauté de communes mer et terres d'Opale ; Monsieur **Sébastien BETHOUART** représentant la communauté de communes Opale Sud ; Messieurs **Philippe LEJOSNE**, **Alain CARLIER** et **Jean Claude DARQUE** représentant la communauté de communes 7 vallées com ; Messieurs **Bruno ROUSSEL** et **Daniel JUMEZ** représentant la communauté de communes du Montreuillois.

Absents excusés :

Monsieur **Maurice SOYEZ**, représentant la communauté de communes de l'Atrebatie ; Monsieur **Bernard BAYOT** représentant la communauté de communes 7 vallées com ; Monsieur **Thierry CAZIN** représentant la communauté de communes de Desvres Samer.

Autres présents :

Monsieur **Jean Charles BRUYELLE**,
Président de la Commission Qualité.

Les membres présents représentant 13 voix, le quorum est atteint.

Travaux de remise en état du Riot Vasseur Commune de Planques

Maîtrise d'ouvrage déléguée

Dans le cadre du programme de restauration des cours d'eau du bassin versant de la Canche, il est proposé de procéder à la remise en état du lit mineur du Riot Vasseur sur une longueur de 80 mètre en aval du pont communal. Il est proposé de confier la réalisation des travaux à l'entreprise Husson TP (basée à CONTES) pour un montant de 4571.20 Euros TTC.

Le plan de financement est réparti comme suit :

- 50 % du montant soit 2 285.60 TTC par la commune de Planques
- 50 % du montant soit 2 285.60 TTC par Madame Emma BISHOP

Il est demandé à l'assemblée de valider la délégation de la maîtrise d'ouvrage pour la réalisation des travaux et de valider la décision modificative sur le BP 2014 afin d'enregistrer la dépense et la recette

Décision Modificative Budget Primitif 2014

Compte Recette : 454212 : 4 571.20€
Compte Dépense : 454112 : 4 571.20€

VOTE DE L'ASSEMBLEE

Rapport adopté à l'unanimité

Certifié exécutoire par le Président du comité syndical,
compte tenu de la transmission en sous-préfecture, le
et de la publication et de l'affichage le



REÇU LE

- 2 OCT. 2014

SOUS-PREFECTURE
de MONTREUIL-sur-MER



Agir ensemble pour la Canche et ses affluents

Extrait du registre des Délibérations de Monsieur le
Président
du Syndicat Mixte Canche et Affluents (Symcóa)

Réunion du 22 septembre 2014

L'an deux mille quatorze, le vingt-deux septembre à dix-huit heures, les Membres du Syndicat Mixte Canche et Affluents se sont réunis au 19 Place d'Armes à Hesdin, sous la présidence de Monsieur Bruno ROUSSEL, suite de convocation en date du 15 septembre 2014.

Etaient présents :

Madame **Florence RICART**, déléguée représentant la communauté de communes de l'Atrebatie ; Monsieur **Marcel LECLERCQ**, délégué représentant la communauté de communes de la région de Frévent ; Monsieur **Jean Claude HABERT**, délégué représentant la communauté de communes du Pernois ; Messieurs **Claude COQUART**, **Henri BOITEL**, **Serge MAGNIEZ** et **Marc RICART** représentant la communauté de communes des vertes collines du Saint Polois ; Madame **Pierrette DUEZ** représentant la communauté de communes des deux sources ; Messieurs **Daniel FASQUELLE** et **Jean Claude POURTAU** représentant la communauté de communes mer et terres d'Opale ; Monsieur **Sébastien BETHOUART** représentant la communauté de communes Opale Sud ; Messieurs **Philippe LEJOSNE**, **Alain CARLIER** et **Jean Claude DARQUE** représentant la communauté de communes 7 vallées com ; Messieurs **Bruno ROUSSEL** et **Daniel JUMEZ** représentant la communauté de communes du Montreuillois.

Absents excusés :

Monsieur Maurice SOYEZ, représentant la communauté de communes de l'Atrebatie ; Monsieur Bernard BAYOT représentant la communauté de communes 7 vallées com ; Monsieur Thierry CAZIN représentant la communauté de communes de Desvres Samer.

Autres présents :

Monsieur Jean Charles BRUYELLE,
Président de la Commission Qualité.

Les membres présents représentant 13 voix, le quorum est atteint.



Décision modificative Budget Primitif 2014

1) Prévion de crédit afin d'enregistrer les frais de dossier liés à l'emprunt de 2010 :

Dépense à prévoir : 150.00€

Recette à prévoir : 150.00€

2) Prévion de crédit sur le marché de maitrise d'œuvre de Beaurainville afin de constater l'écart de TVA entre la signature du marché en 2013 et la facturation 2014 :

Dépense prévue : 6220.00€

Recette prévue : 6220.00€

Dépense à prévoir : 6240.00€

Recette à prévoir : 6240.00€

VOTE DE L'ASSEMBLEE

Rapport adopté à l'unanimité

Certifié exécutoire par le Président du comité syndical, compte tenu de la transmission en sous-préfecture, le et de la publication et de l'affichage le

Agir ensemble pour la Canche et ses affluents

REÇU LE

- 2 OCT. 2014

SOUS-PREFECTURE
de MONTREUIL-sur-MER

Extrait du registre des Délibérations de Monsieur le
Président
du Syndicat Mixte Canche et Affluents (Symcœa)

Réunion du 22 septembre 2014

L'an deux mille quatorze, le vingt-deux septembre à dix-huit heures, les Membres du Syndicat Mixte Canche et Affluents se sont réunis au 19 Place d'Armes à Hesdin, sous la présidence de Monsieur Bruno ROUSSEL, suite de convocation en date du 15 septembre 2014.

Etaient présents :

Madame **Florence RICART**, déléguée représentant la communauté de communes de l'Atrebatie ; Monsieur **Marcel LECLERCQ**, délégué représentant la communauté de communes de la région de Frévent ; Monsieur **Jean Claude HABERT**, délégué représentant la communauté de communes du Pernois ; Messieurs **Claude COQUART**, **Henri BOITEL**, **Serge MAGNIEZ** et **Marc RICART** représentant la communauté de communes des vertes collines du Saint Polois ; Madame **Pierrette DUEZ** représentant la communauté de communes des deux sources ; Messieurs **Daniel FASQUELLE** et **Jean Claude POURTAU** représentant la communauté de communes mer et terres d'Opale ; Monsieur **Sébastien BETHOUART** représentant la communauté de communes Opale Sud ; Messieurs **Philippe LEJOSNE**, **Alain CARLIER** et **Jean Claude DARQUE** représentant la communauté de communes 7 vallées com ; Messieurs **Bruno ROUSSEL** et **Daniel JUMEZ** représentant la communauté de communes du Montreuillois.

Absents excusés :

Monsieur **Maurice SOYEZ**, représentant la communauté de communes de l'Atrebatie ; Monsieur **Bernard BAYOT** représentant la communauté de communes 7 vallées com ; Monsieur **Thierry CAZIN** représentant la communauté de communes de Desvres Samer.

Autres présents :

Monsieur **Jean Charles BRUYELLE**,
Président de la Commission Qualité.

Les membres présents représentant 13 voix, le quorum est atteint.

PAPI d'intention de la Canche Procédure d'appel d'offres

Sous réserve de la labellisation du dossier par la Commission Mixte Inondation, il est proposé à l'assemblée d'autoriser Monsieur le Président à lancer la consultation pour la prestation relative au PAPI d'intention. Cette consultation sera menée selon la réglementation en vigueur relative aux marchés publics.

La commission d'appel d'offre sera chargée de l'analyse des offres et présentera son rapport et sa proposition aux membres du conseil pour le choix du prestataire.

VOTE DE L'ASSEMBLEE

Rapport adopté à l'unanimité

Certifié exécutoire par le Président du comité syndical, compte tenu de la transmission en sous-préfecture, le et de la publication et de l'affichage le


Agir ensemble pour la Canche et ses affluents



REÇU LE

- 2 OCT. 2014

SOUS-PREFECTURE
de MONTREUIL-sur-MER

Extrait du registre des Délibérations de Monsieur le
Président
du **Syndicat Mixte Canche et Affluents (Symcóa)**

Réunion du 22 septembre 2014

L'an deux mille quatorze, le vingt-deux septembre à dix-huit heures, les Membres du Syndicat Mixte Canche et Affluents se sont réunis au 19 Place d'Armes à Hesdin, sous la présidence de Monsieur Bruno ROUSSEL, suite de convocation en date du 15 septembre 2014.

Etaient présents :

Madame **Florence RICART**, déléguée représentant la communauté de communes de l'Atrebatie ; Monsieur **Marcel LECLERCQ**, délégué représentant la communauté de communes de la région de Frévent ; Monsieur **Jean Claude HABERT**, délégué représentant la communauté de communes du Pernois ; Messieurs **Claude COQUART**, **Henri BOITEL**, **Serge MAGNIEZ** et **Marc RICART** représentant la communauté de communes des vertes collines du Saint Polois ; Madame **Pierrette DUEZ** représentant la communauté de communes des deux sources ; Messieurs **Daniel FASQUELLE** et **Jean Claude POURTAU** représentant la communauté de communes mer et terres d'Opale ; Monsieur **Sébastien BETHOUART** représentant la communauté de communes Opale Sud ; Messieurs **Philippe LEJOSNE**, **Alain CARLIER** et **Jean Claude DARQUE** représentant la communauté de communes 7 vallées com ; Messieurs **Bruno ROUSSEL** et **Daniel JUMEZ** représentant la communauté de communes du Montreuillois.

Absents excusés :

Monsieur Maurice SOYEZ, représentant la communauté de communes de l'Atrebatie ; Monsieur Bernard BAYOT représentant la communauté de communes 7 vallées com ; Monsieur Thierry CAZIN représentant la communauté de communes de Desvres Samer.

Autres présents :

Monsieur Jean Charles BRUYELLE,
Président de la Commission Qualité.

Les membres présents représentant 13 voix, le quorum est atteint.

Etablissement public territorial de bassin Accord de principe

Pour faire suite aux propositions formulées par le projet de Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux en cours de révision, il est proposé aux membres de l'assemblée de valider le principe de reconnaissance du Symcóa en tant qu'Etablissement Public Territorial de Bassin (EPTB) et d'autoriser le Président à solliciter l'aide de l'état. Une délibération sera ensuite présentée suite à la publication du décret relatif aux EPTB dans le cadre de la loi GEMAPI.

VOTE DE L'ASSEMBLEE

Rapport adopté à l'unanimité

Certifié exécutoire par le Président du comité syndical, compte tenu de la transmission en sous-préfecture, le et de la publication et de l'affichage le


Symcóa
Agir ensemble pour la Canche et ses affluents



REÇU LE

- 2 OCT. 2014

**SOUS-PREFECTURE
de MONTREUIL-sur-MER**